



OUVRIER DU PAYSAGE TITRE PROFESSIONNEL

EPLEFPA de Châlons-en-Champagne

SIRET : 195 111 968 00036
NDA : 2151P002051
Cet engagement ne vaut pas agrément de l'État

CFPPA de l'Épine
52 allée du Château
51460 L'ÉPINE

Tél. : 03 26 68 66 11
Fax : 03 26 68 66 26
cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.eplefpachalonsenchampagne.fr



Niveau 3, CAP/BEP

OBJECTIFS VISÉS

- Obtenir les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'ouvrier du paysage.
- Comprendre le cycle végétal
- Protéger les végétaux des bio agresseurs
- Réaliser des travaux de création et d'entretien en espace vert. (Taille, massif, maçonnerie paysagère...)
- Utiliser le matériel en sécurité
- Être acteur de la prévention sur un chantier (Certificat SST)



MODES DE VALIDATION

Formation longue certifiante.

- Épreuve finale (avec un jury de professionnels) :
 - Mise en situation professionnelle
 - Entretien technique
 - Questionnement professionnel
 - Entretien final

- Livret des Évaluations en Cours de formation.
- Attestation de suivi et de validation des compétences acquises.
- Validation en bloc de compétences ou totalité du titre.





DURÉE DE L'ACTION

- 8 mois : 840h en centre. 315h en entreprise.
- La durée peut être personnalisée en fonction des résultats du positionnement.

DATES DE FORMATION

Site de Chalons En Champagne : Du 27/09/2022 au 01/06/2023 – Site de L'EPINE

Site de Reims : Du 14/11/2022 au 13/07/2023 – Site du Lycée LaSalle REIMS THILLOIS

VOIE DE FORMATION

Formation professionnelle continue

ACCESSIBILITE PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être proposé pour faciliter leurs parcours. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent handicap au 03.26.68.66.11

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- **16 modules « cœur de métier »** correspondant aux 3 CCP de l'ouvrier du paysage :
 - Entretien un espace paysager.
 - Végétaliser un espace paysager.
 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager.
- **Modules d'accompagnement au projet de certification et d'insertion professionnelle** :
Périodes d'application en entreprise, habilitation électrique H0B0, SST, Techniques de Recherche d'Emploi et préparation à la certification (dont jurys blancs).

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

Formation en lien avec les CCP validés de niveau 4 et plus.

DEBOUCHES POSSIBLES

Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste, ouvrier des espaces verts, ouvrier paysagiste, agent d'entretien des parcs et jardins...

MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 3 périodes en entreprise.
- Évaluation sur le lieu de stage par le formateur référent et le tuteur.
- Livret de suivi des acquis en entreprise.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel.
- Alternance de période en centre et en entreprise.
- Alternance de mises en situation et d'apports théoriques.
- Plateaux techniques équipés (Parc arboré de 5000m²).
- Mise à disposition des EPI.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaires de satisfaction
- Bilan intermédiaire et final de l'action

PRÉREQUIS

- Communiquer en français (Oral/Écrit)
- Utiliser les règles de base de calcul et de raisonnement mathématiques
- Aucune contre-indication à la pratique de travaux paysagers

COÛT DE LA FORMATION

Formation financée dans le cadre d'un marché avec le Conseil Régional + Financement FSE possible.

INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Formation financée dans le cadre d'un marché avec le Conseil Régional + Financement FSE possible
- Rémunération possible par Pole Emploi (AREF) ou par la Région GRAND EST (LAREMU)



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Demandeur d'emploi ayant validé un projet professionnel. (Pas de niveau, public sortant de CPP prioritaire)
- Prescription par Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi.

MODALITÉS D'ACCES DES DEMANDEURS

- Entretien + tests de positionnement.
- Délais d'accès à l'action : informations collectives et entretiens individuels en Juin, Juillet et début Septembre 2022.

